



Tiercelet Info Rapide n°15

Le TIR n°15 concerne les réunions du Conseil Municipal du 1^{er} mars et du 8 avril.

Réunion du 1^{er} mars : 10 votants

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après débat en son sein (le souhait du Conseil Municipal étant de traiter les associations de façon égalitaire) et vote (9 pour et 1 abstention), le Conseil Municipal a décidé d'octroyer la même subvention aux différentes associations de la commune. Le montant de la subvention aux associations a été fixé à 400€ par an. Les associations concernées sont : Amicale des Anciens, Amicale des Donneurs de Sang, Club Canin, Groupement Artistique de Tiercelet, M.J.C. Tennis de Table, Tiercelet Karaté Do, Nouvelle Vie, Shake Your School.

Une subvention exceptionnelle de 200€ a également été attribuée à l'Association pour la mémoire et la Reconnaissance du Camp de Concentration Thil-Longwy.

REMPLACEMENT DE MEMBRES DEMISSIONNAIRES DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Suite à la démission de 3 conseillers, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les nominations suivantes :

Commission de Contrôle des Listes Electorales : Anne HENNER

Commission Scolaire : Marine DI GENNARO

Commission Créer du Lien, Vie locale : Claude KUBIAK

Commission Événementiel-Culturel : Marine DI GENNARO, Anne HENNER, Frédéric KARLESKIND

Commission Urbanisme, Voirie : Claude KUBIAK

Syndicat Intercommunal Mission Locale : Marine DI GENNARO

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement): Frédéric KARLESKIND

SISCODELB (Sivu de Suivi de la Concession et de la Distribution d'Electricité de L'arrondissement de Briey) : Emmanuel DI MARTINO

Affaisements Miniers : Frédéric KARLESKIND

Chenil Jolibois : Catia RAMA

RIV 54 : Germain IMPERIALE (comme représentant des utilisateurs) en lieu et place de César GIORDANO

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Le Conseil Municipal, avec 8 voix pour, 1 contre et 1 abstention a décidé de relever les taux d'imposition comme suit :

Taxe Foncière sur le Bâti : elle passe de 10,56% à 14,56%

Taxe Foncière sur le Non Bâti : elle passe de 18,27% à 22,27%

Cette hausse des taux devrait générer une augmentation des recettes communales de l'ordre de

27.000€. Deux raisons plaident pour une hausse des taux.

D'une part, la hausse du prix du gaz et de l'électricité.

D'autre part, cette hausse des taux nous permettra de percevoir plus de dotation de la part de l'Etat.

Explication : l'Etat verse aux collectivités des dotations de fonctionnement basées sur l'effort fiscal réalisé par la collectivité. Si notre effort fiscal est faible, les dotations seront faibles, voire inexistantes. Si notre effort fiscal est plus important, les dotations seront conséquentes. C'est donnant, donnant.

Réunion du 8 avril : 10 votants

COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION 2021

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	656.104,01 €	482.538,58 €
Dépenses	<u>229.339,03 €</u>	<u>418.157,77€</u>
Résultat 2021	426.764,98 €	64.380,81 €
Report 2020	<u>69.289,67 €</u>	<u>266.560,79 €</u>
Résultat cumulé	496.054,65 €	330.941,60 €

Le compte administratif c'est la comptabilité, tenue par la commune, des recettes et des dépenses réalisées en 2021. Le Maire ne pouvant pas participer au vote du compte administratif, il quitte la salle. Le compte administratif est adopté à l'unanimité des présents.

Le compte de gestion c'est la comptabilité, tenue par le Trésor Public, des recettes et des dépenses de la commune réalisées en 2021. Le compte administratif et le compte de gestion doivent aboutir aux mêmes résultats, ce qui est le cas. Le Maire peut participer au vote du compte de gestion. Les deux comptes étant identiques, le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022, d'un total de 1.331.021,25 € est équilibré aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Recettes et dépenses de fonctionnement pour un total de 767.271,60 €

Recettes et dépenses d'investissement pour un total de 563.749,65 €

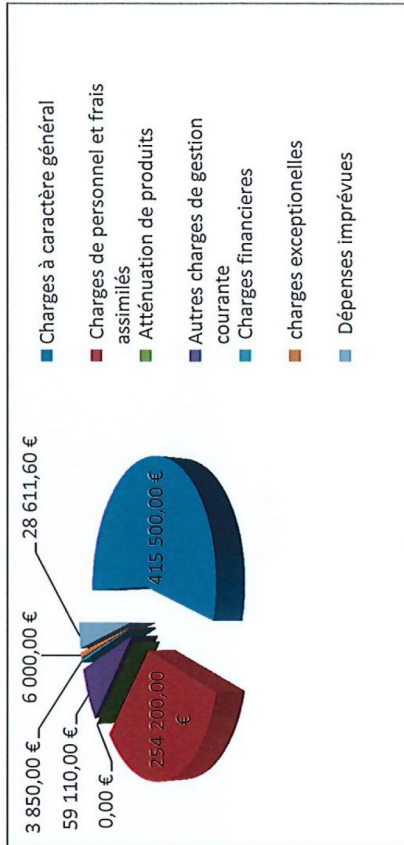
Voir le détail sur le document en annexe.

Si vous souhaitez plus de renseignements, tous les documents comptables (compte administratif, compte de gestion, budget primitif) sont consultables en mairie en présence d'un adjoint.

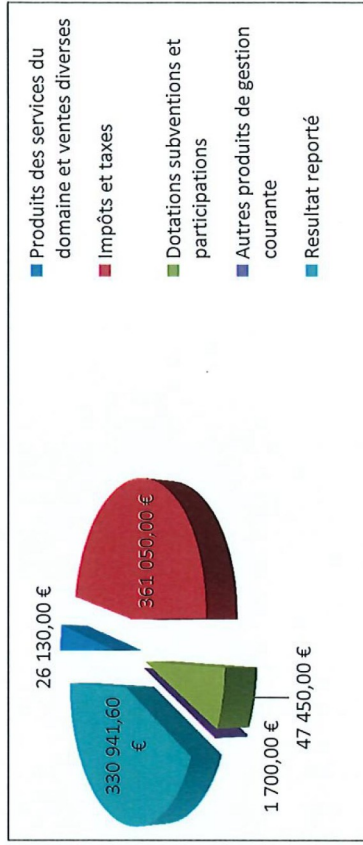
PRENEZ NOTE - SAMEDI 30 AVRIL 2022
OPERATION NATURE PROPRE
Une information vous sera adressée prochainement

BUDGET PRIMITIF 2022 FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	415 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	254 200,00 €
014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	59 110,00 €
66	Charges financières	3 850,00 €
67	charges exceptionnelles	6 000,00 €
022	Dépenses imprévues	28 611,60 €
TOTAL		767 271,60 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	BP 2022
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	26 130,00 €
73	Impôts et taxes	361 050,00 €
74	Dotations subventions et participations	47 450,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 700,00 €
002	Resultat reporté	330 941,60 €
TOTAL		767 271,60 €



BUDGET PRIMITIF 2022 INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2022
Chap	Libellé	
16	Emprunts et dettes assimilées	49 760,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles(Report)	9 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	243 000,00 €
21	Immobilisations corporelles(Report)	202 950,00 €
23	Immobilisations en cours	49 039,65 €
TOTAL		563 749,65 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2022
Chap	Libellé	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	496 054,65 €
10	Immobilisations corporelles	29 500,00 €
13	Subventions d'investissement	38 195,00 €
TOTAL		563 749,65 €

